

Commission Stiglitz : l'économie, la montagne et la souris

Jean-Marie Harribey

16 septembre 2009

<https://blogs.alternatives-economiques.fr/harribey/2009/09/16/commission-stiglitz-l-economie-la-montagne-et-la-souris>

« *Parturient montes, nascetur ridiculus mus* »

Horace, L'Art poétique ou Épitre aux Pisons, v. 139

Depuis plus d'un an et demi, la « [Commission sur la mesure de la performance économique et du progrès social](#) », présidée par Joseph Stiglitz, travaillait pour proposer une nouvelle mesure de la richesse et du bien-être. Elle a rendu son rapport le 14 septembre 2009. Elle fait douze recommandations. L'ensemble illustre à la fois l'effort considérable pour sortir des canons habituels et le risque de déboucher sur une voie sans issue. Le bien-fondé d'une recherche sur de nouveaux indicateurs n'est pas en cause. Il s'agit simplement de repérer les fausses pistes.

Recommandation 1 : *Pour évaluer le bien-être matériel, il faut analyser les revenus et la consommation plutôt que la production.* Quel sens cette recommandation a-t-elle puisque les revenus sont issus de la production et que, globalement, le produit net est égal au revenu net ? Ce n'est qu'au niveau individuel et au niveau des groupes sociaux, qu'il y a décalage entre la production et le revenu. La commission Stiglitz et son coordinateur Jean-Paul Fitoussi expliquent qu'il faut abandonner le produit brut (intérieur ou national, peu importe ici) pour le produit net. Jamais personne n'a soutenu l'opinion inverse. L'usage plus fréquent du PIB provient de l'incertitude entourant l'évaluation des amortissements du capital technique. Si la commission insiste, c'est parce qu'en défalquant du produit brut l'ensemble des détériorations (usure du capital technique ou dégradation écologique), on arrivera à une estimation plus juste que si on ne déduit que l'usure du capital technique, comme c'est le cas en comptabilité nationale traditionnelle. Fort bien. Cependant, il y a deux failles dans le raisonnement. La première est méthodologique. Si on veut déduire du produit net habituel la dégradation écologique, il faut l'évaluer en monnaie. Mais on ne sait pas faire et sans doute on ne peut pas. La seule solution consiste à l'estimer par le coût de la réparation (souvent partielle) que l'on a opérée ou que l'on projette. Autrement dit, dans le produit net ainsi ajusté, il y aura du côté « plus » la « valeur ajoutée » par les secteurs d'activité pollueurs ou destructeurs (dont ne peut pas ne pas tenir compte car ils auront distribué des revenus) ainsi que la « valeur ajoutée » correspondant à la réparation, et du côté « moins » la valeur de la dégradation mesurée par ce que l'on viendra à l'instant d'inscrire comme réparation du côté « plus ». Résultat : rupture de l'égalité entre produit et revenu, ce dernier devenant supérieur au premier, donc absurde ! La seconde faille est épistémologique. Pour déduire du produit brut l'ensemble des usures et des dégradations, il faut tout ramener à du capital. La trouvaille est habile : puisque le souci des générations futures se résout en transférant dans le temps un stock de capital intact, il suffit de compléter la définition qu'avait donnée l'économiste britannique John Hicks dans les années 1950. Ainsi, les connaissances et le savoir-faire

désormais tenus pour du capital humain et les ressources naturelles constituant notre capital naturel viennent s'ajouter au capital économique. Or, si tout élément matériel ou humain est ramené à du capital, il a vocation à s'inscrire dans une logique de rentabilisation. Dans cette problématique, l'individu est censé effectuer un calcul comparant le coût d'une année supplémentaire d'études et le revenu supplémentaire qu'elle lui procurera ensuite. Les dépenses de formation sont considérées comme le résultat d'un choix et d'un investissement individuels, même si l'éducation se fait dans un cadre public non marchand au sein duquel l'essentiel de son financement est socialisé. En ce qui concerne l'utilisation de la nature, sa valeur pour les générations à venir est estimée au moyen de la procédure d'actualisation, le taux d'intérêt signifiant la préférence pour le présent et donc la dévalorisation du futur. La Banque mondiale a mis au point un indicateur de soutenabilité appelé « épargne nette ajustée », dont le principe est repris par la commission Stiglitz ainsi que par le [Conseil économique, social et environnemental](#) français. (voir sur ce blog « Les indicateurs de richesse ou la fascination du capital ») Cet indicateur est construit en partant du stock d'épargne brute nationale duquel on soustrait la dépréciation du capital technique et celle du capital dit naturel, et auquel on ajoute les investissements nets en formation. On obtient ainsi un stock d'épargne nette ajustée et on vérifie s'il varie positivement ou négativement d'une période à l'autre. Qu'est-ce qui empêche de tenir cet indicateur pour représentatif du bien-être présent et futur ? Le fait qu'on ne sorte pas d'une évaluation monétaire. Celle-ci ne pose pas de problème insurmontable pour la dépréciation du capital technique (encore que...), mais relève de l'arbitraire pour la dégradation de la nature que l'on ne peut mesurer que par le coût de réparation éventuelle de cette dernière, et surtout parce que, pour déterminer une dépréciation, il faut connaître la valeur de départ, chose impossible pour la nature qui n'a pas de valeur économique intrinsèque préalable à l'activité humaine. L'absence de prix de marché pour bon nombre d'éléments naturels tarabuste à ce point les tenants du système que le pas entre la monétarisation et la marchandisation est vite franchi dès lors qu'on instaure des droits de propriété sur les biens communs. Aussi, ne faut-il pas s'étonner qu'une sourde bataille soit menée au sein de l'Organisation mondiale du commerce pour que soient conclus les accords sur le commerce des services (AGCS) et sur le droit de propriété intellectuelle (ADPIC). La période actuelle est celle de l'avancée de la frontière de l'espace de la propriété privée. Un peu comme les enclosures en Angleterre au XVIIIe siècle et les lois sur le vol de bois dans la Prusse du XIXe avaient rendu possible la privation des pauvres de leurs droits coutumiers, la reprise d'une forte accumulation du capital exige aujourd'hui un élargissement des droits de propriété et donc une expropriation du bien commun, qu'il s'agisse de la nature ou de la connaissance.

Recommandation 5 : Mesurer les activités non marchandes Il s'agit d'élargir le périmètre du PIB aux activités non rémunérées (bricolage, garde d'enfants, aide ménagère...). Trois problèmes se posent. D'abord, s'il faut élargir le PIB, la commission aurait mieux fait de parler d'activités non monétaires parce que le PIB actuel inclut déjà nombre d'activités non marchandes, telles que l'éducation et la santé publiques qui sont non marchandes quoique monétaires. Cette erreur n'est pas anodine car elle renvoie à l' ancestrale conception du travail dans [les services non marchands](#) considéré, à tort, comme improductif. Ensuite, il faudrait pouvoir évaluer monétairement des activités dont la caractéristique est d'être justement non monétaires. Sur quelle base ? Sur celle des travaux équivalents effectués dans la sphère monétaire ? Et faut-il vraiment les monétariser ? Enfin et surtout, la recommandation de la commission postule que, si on intègre dans le PIB la valeur monétaire estimée du bricolage, du travail bénévole, etc., le bien-être sera mieux approché, voire sera évalué à un niveau supérieur. Or, en termes de valeur d'usage, c'est-à-dire de satisfaction, que mon bricolage soit compté ou non dans le PIB, mon bien-être reste le même. Cette bévue de la commission est

révélatrice du trou noir de la théorie économique dominante : confusion entre la valeur économique et l'utilité, que l'on doit au fossoyeur de l'économie politique, le dénommé Jean-Baptiste Say qui a anéanti toutes les intuitions accumulées d'Aristote à Adam Smith et qui a initié le fourvoisement de la pensée économique dans l'impasse néo-classique. Et Stiglitz, tout critique qu'il prétend être, tombe dans le panneau : il faut « intégrer dans la mesure du PIB la valeur du loisir » écrivait-il dans *Libération* du 20 mai 2008, ou bien « la valeur du loisir est un élément de la richesse ». En réalité, c'est la formule inverse qui est exacte : [la richesse du loisir n'est pas de la valeur](#). Aux antipodes de la critique de l'économie politique, la commission Stiglitz propose de prendre en compte la façon dont les gens dépensent leur temps !

Recommandation 2 : *Renforcer l'analyse du point de vue des ménages* Les ménages paient des impôts et reçoivent des services de l'État, il faut les prendre en compte. On croit rêver ! Comme si l'éducation et la santé n'étaient pas déjà comptées dans le produit global. Mais, en fait, ce que veut dire la commission, c'est autre chose : ces services sont évalués en fonction de leur coût (puisqu'il n'y a pas de profit) et non pas en fonction de la qualité du service rendu. Oui, et alors ? Quelle est la production comptabilisée dans le PIB qui est évaluée en fonction de sa qualité ? L'automobile ? Le nucléaire ? Les logements cages à lapins ? Cette recommandation de la commission est parfaitement révélatrice de la confusion entre valeur économique et valeur d'usage évoquée ci-dessus. Jamais, l'utilité et la satisfaction ne pourront et ne seront intégrables dans un indicateur monétaire. C'est le point aveugle de toute la théorie économique néo-classique. C'est celui de la commission Stiglitz dont tous les membres, sans exception, ont été formés à cette école, même si, à l'instar de Stiglitz ils ont pris quelques distances. C'est aussi celui de quelques-uns de mes amis du groupe [FAIR](#) (Forum pour d'autres indicateurs de richesse) avec lesquels j'ai un débat fraternel mais parfois animé depuis plus d'une décennie sur ce sujet (voir « [Quand le sage montre la lune, le fou regarde le doigt](#) » et sur ce blog « La richesse à tout prix »).

Recommandation 4 : *Analyser la répartition des revenus* Voilà une très bonne intention. Mais il fallait être sourd ou aveugle pour ne pas entendre ou regarder les multiples résultats des études sur l'évolution de la répartition des revenus qui ont été menées dans le passé. La commission fait bien de rappeler cette nécessité. Peut-être cela incitera-t-il tous ceux qui nient la baisse des salaires relativement aux profits à mettre une sourdine à leur discours. Plus curieuse est cette recommandation quand la commission dit préférer le revenu médian au revenu moyen pour mesurer les inégalités. Or il nous faut les deux. Le revenu médian ne dit rien à lui seul. En revanche, si le revenu moyen est supérieur au revenu médian, la répartition est très inégale (concentration des revenus dans le haut de l'échelle) et inversement.

Recommandation 3 : *Prendre en compte le patrimoine des ménages* Il s'agirait d'appliquer aux ménages la notion de bilan utilisée en comptabilité d'entreprise, avec un actif et un passif. Quand on sait que le bilan et le compte de résultats d'entreprise ont pour seule finalité de faire apparaître le profit de l'exercice, on se demande ce que peut bien vouloir dire cette recommandation pour les ménages. Il est vrai que nous avons vu cette logique introduite dans la Loi organique relative aux lois de finances (LOLF) du 1er août 2001 qui a réformé la gestion de l'État pour en faire une... entreprise à rationaliser. Qu'il y ait des comptes de patrimoine naturel qui soient élaborés est une bonne chose, mais dans une optique autre que la rentabilité.

Recommandations 6 à 12 : Elles portent toutes sur l'élaboration d'instruments de mesure de la qualité de la vie et de la soutenabilité. Il y a là les meilleures pistes explorées par la commission Stiglitz. À condition de respecter quelques règles simples mais cruciales. La première est de construire des indicateurs qualitatifs à côté du PIB sans chercher à les inclure à l'intérieur de ce dernier. Donc des indicateurs complémentaires et non pas de substitution (voir sur ce blog « L'empreinte écologique ne remplacera pas le PIB, elle indiquera si celui-ci est soutenable ou non »). La deuxième condition est de se défaire d'une approche individualiste de la richesse. La richesse est une œuvre collective pour la partie qui est produite et elle constitue un bien commun pour la partie qui nous est donnée. De ce point de vue, le rapport de la commission Stiglitz navigue entre une conception individualiste du bien-être (dont Amartya Sen ne s'est jamais réellement détaché) et une conception mettant en scène les rapports sociaux et les choix de société. Il n'est d'ailleurs pas surprenant que *Le Figaro* du 11 septembre 2009 ait tiré la couverture du premier côté. Une troisième condition serait de choisir explicitement une conception forte de la soutenabilité sociale et écologique, c'est-à-dire qui abandonne définitivement l'hypothèse de substituabilité infinie du capital technique aux ressources naturelles épuisées ou trop dégradées. Puisque c'est l'idée d'avoir des indicateurs d'une richesse soutenable qui est à l'origine de la création de la commission Stiglitz, autant prendre la discussion par le bon bout.